L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 2 DECEMBRE 1888.

PETITES ANNONCES.

TEINTURE et dégraissage en tout genre. Couvertures nettoyées au soufre. Usine à vapeur LABRIEU ET MANBOT, 64 Royale et 184 1/2 Poydras. 2 déc—1f

DEMANDES D'EMPLOI.

UN jeune homme, 18 ans, Français, écrivant vite et bien et connaissant le travail de bureaux, demande emploi quelconque. Ecrire ou s'adresser à M. Henri Fraisse, 7 rue Hôpital chez Mr A. Martin. 2 déc—6f

A LOUER.

A LOUER—A partir du 1er janvier 1889, la maison située à l'angle des rues Toulouse et Dauphine, présentement occupée par F. Navarlaz, comme épicerie. S'adresser au No 71 rue Bourbon. 2 déc—2.6.9

A LOUER—Maison et vacherie, coin des rues Dupre et Ste. Anne. S'adresser chez M. Estiu, coin Bandon et Dauphine. 1 nov—4f Dim.

A VENDRE.

A VENDRE—Une charrette de lait, une paire de bidons, un cheval et la clientèle. S'adresser à John Saltzman, Milneburg. Lake. 29 nov—7f.

EXCELLENTE OCCASION.—A vendre pour raison de santé une épicerie et buvette, bien achalandée, bien située dans le Second District. S'adresser à E. D. Bureau de l'Abeille. 18 nov—1 m.

PEERLESS DYES Les meilleurs. Les Pourvoyeurs.

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Louis R. Shanks vs. ses créanciers—No 25.503—Division C.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Louis R. Shanks soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue par devant John T. Michel, Esq., notaire en cette ville, le LUNDI, 10ème jour de décembre 1888, à 11 heures A. M., à son bureau, No 126 rue Gravier, afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes ses affaires qui peuvent être présentées devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et la propriété du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 29 novembre 1888.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
27nov—3 f au 10 déc

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 25,470—Division C—Ordre de Cour—Fortin Sellen vs. ses créanciers.—Qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire Fortune Sellen soit tenue pardevant Henry Hiriart, notaire, au bureau No 47 rue du Camp, en cette ville, le MERCREDI, 26me jour de décembre 1888, dans le but de voter sur l'application du pétitionnaire pour un repit de six ans donné aux fins pour le paiement de ses dettes, et que ses créanciers soient notifiés d'assister à la dite réunion et qu'avis en soit donné, qu'Ernest Morel, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 21 novembre 1888.
Signé F. A. MONROE Juge.
Pour copie conforme.
M. GUIRAUD, Député Greffier.
22 nov—3f et 24 déc

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Conway & Carcier et Jules Fortier vs. ses créanciers—No 25,318—Division A.—Ordre de Cour.—Que la cession des propriétés des pétitionnaires la raison commerciale de Conway & Carcier et de Constant Conway et Jerome A. Carcier, soit et est par le présent acceptée au bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné que assemblée des créanciers soit convoquée et tenue pardevant Andrew Hero Jr. notaire en cette ville, le LUNDI 10ème jour de décembre 1888 à 11 heures A. M. pour prendre en considération et déterminer sur les affaires des dits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être présentées et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues et que Ambrose Smith, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nlle-Orléans, 5 novembre 1888.
(Signé): N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
6 nov—3f au 10 déc:

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Louis Brann vs. ses créanciers—No 25,249—Division A.—Ordre de Cour.—Que les créanciers de Louis Brann insolvable soit tenus et convoqués pardevant Henri Pontbriant, notaire public en cette ville le 10 Décembre jour de décembre 1888 à 11 heures A. M. afin d'élire un syndic et pour voter sur toutes autres matières qui peuvent être légalement soumises, et que l'ordre de Cour ait pour les créanciers absents ainsi que toutes autres personnes intéressées dans cette affaire soient notifiés d'assister à la dite réunion spécialement à la dite réunion spécialement.
Nouvelle Orléans, 9 novembre 1888.
(Signé) THOS C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
13 nov—4f en 30 jours.

W. G. Coyle & Cie.,
CHARBON, COKE.
Pittsburg, Anthracite, Raymond, Cannel et Coke de Gaz et Connelsville.

Les planteurs, fondrics, familles et personnes faisant usage de chaudron peuvent obtenir de la vapeur servant promptement approvisionnée au prix du marché.
Bureaux 47 rue Carondelet.
Chantiers Sur la levee, coin de la rue Race.
1er sept—6m—dim. mar. ven

Membres Artificiels

Bandages herniaires et appareils chirurgicaux faits sur commande et appliqués par
A. McDERMOTT
200 St-Charles, entre Julie et St-Joseph
31 mai—1 an

Dix-huitième Etat Annuel
— DE —
L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1887:

Primes reçues:	
Sur risques de feu.....	$225,406 98
Sur risques de marine.....	3 758 25
Sur risques de rivière.....	3 110 34
	$232 274 14
A ajouter, primes non acquises de 1886.....	70,255 00
Primes totales.....	$302 529 14
A ajouter, intérêts et profits et pertes.....	27 397 12
Revenus.....	$329 926 26
A déduire, pertes payées:	
Sur risques de feu..$119 852 81	
Sur risques de marine..... 7,199 87	
Sur risques de rivière..... 153 63	
Total des pertes payées.....	$127,206 11
Retour de primes et cancellations.....	5 221 17
Commissions.....	25,987 34
Réassurances.....	17,586 34
Licences.....	600 00
Dépenses de bureau et d'agence, salaires, bureau des assurances, corps de surveillance, livres, publications, etc..	34,406 20
Déboursés.....	$221 642 36
Surplus.....	$108 283 90
Primes non acquises de 1887.....	$ 60 605 00
Pertes ajustées et non ajustées.....	34 000 00
	94,605 00
Bénéfice net.....	$13,588 90

ACTIF.

Argent en caisse.....	$ 34,786 94
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi.....	15,000 00
Argent entre les mains d'agents	19,912 61
Fonds Etats-Unis $110,000 Bons des Etats-Unis à 4 0/0	12,760 00
$131,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans.....	124,310 00
$66,200 Bons à Primes de la Nlle-Orléans (dont $62,100 sont des Bons bonds).....	71,853 90
Prêts sur valeurs.....	12,628 77
Prêts sur hypothèques.....	42,484 24
Bâtisses à revenus.....	3,035 00
Primes à recevoir, pour primes.....	3,421 65
Intérêts et autres valeurs.....	12,164 94
Bénéfice et installations de la Nlle-Orléans.....	2,500 00
Total.....	$356,844 01

Les tableaux ci-dessus ont une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
CHAS. LAMAUX, Jr., G. LAMAUX,
Secrétaire. Président.
Approuvé et signé devant moi, notaire public, ce 16 novembre 1888.
CHAS. G. ADERY,
7 jan—1a Notaire.

AMUSEMENTS.

Académie de Musique de Bidwell.
Dimanche, 2 décembre
Premier Evènement de Société de la Saison.
MISS LILLIAN LEWIS,
Secondée par une Troupe Spéciale de Choix.
Dimanche, Lundi soir et Samedi en matinée,
DONA SOL.
Mardi et Mercredi soirs et Mercredi en matinée,
AS IN A LOOKING GLASS.
Jeudi soir—The New Magdalen. Vendredi soir—An Unequal Match. Samedi soir—L'Article 47.
Cosmomagique photographie de Miss Lewis sera donnée à chaque habitué du théâtre durant son engagement. Prix des places—Galeries, 25c, Secondes, sièges réservés, 50c; Parquets et Premières, sièges réservés, $1. Dimanche, 9 déc—Augustin Daly's Night Off Company. 14dc—

THEATRE DE L'OPERA.
FREDERIC MAUGÉ.....Administrateur général
Samedi soir, 1er décembre, à 7 h. 30, 106ème soirée fashionable de souscription:
ROMEO ET JULIETTE.
Juliette, Mlle Victoria Hervey; Roméo, M. Lafarge.
Dimanche, 2 Décembre, à midi, 3ème matinée de grand opéra:
GUILLAUME TELL.
Dimanche soir, 2 Décembre, à 7 h. 30:
LES HUGUENOTS.
Entrée générale aux soirées de souscription, $1.
1er déc—1f

ROBINSONS MUSEUM & THEATRES
Semaine commençant Jondi, 29 Nov., Bœuf avec six jambes; l'homme à peau élastique, nouvelles curiosités. Théâtre No 1: Troupe d'étoiles ayant toutes leurs spécialités. Théâtre No 2: Cirque de salon de Karoly Orley.
1er déc—1f

J'INVITE toutes les personnes désirant prendre des Bains Russes, Turcs et autres à venir visiter mon établissement; ils y trouveront tous les agréments et le confort désirable à des prix minimes.
F. GAUPP,
109.....Rue Conti.....109
Quin—Dim

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE MARSHAL DES ETATS-UNIS.
Léon R. Levy vs J. K. Levy & Son et Léon R. Levy vs J. K. Levy & Son et als.—Nos 11,751 et 11,752.

COUR DE CIRCUIT DES ETATS-UNIS pour le District Est de la Louisiane.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai au plus fort enchérisseur, le LUNDI, trente-unième jour de décembre 1888, à midi, à l'entrée principale de la Douane, rue du Canal dans la ville de la Nouvelle-Orléans, la propriété décrite ci après à savoir:
Un certain lot de terre avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui y appartiennent, situé dans le troisième district de cette ville et désigné par le No 18 de l'Ilet No 8, borné par les rues Derbigny, Claiborne, Kerlerec et Columbus, sur un plan de Cenier en date du 5 juin 1847, déposé en l'étude de Joseph Cavillier notaire en cette ville, et mesurant au nord américain, 31 pieds 3 pouces et une demi-ligne de face à la rue Derbigny sur une profondeur de 100 pieds. Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
BUREAU DU MARSHAL DES ETATS-UNIS
Nouvelle-Orléans, 30me jour de Novembre 1888.
GEO. MOORMAN,
Marshal des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.
30 nov—30—3 10 17 2431 dc

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Jacob Strauss.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 11,968—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont, pour lesquelles le compte présenté par Edward D. White exécuteur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
1er déc—1 6 10 Greffier.

Succession de Marie Miller, femme de Joseph Hestin autrement connu comme Estien Estien.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 25,508—Division A—Attendu que Joseph Hestin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Marie Miller veuve de Joseph Hestin autrement connu comme Estien Estien décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS
30 nov—30—5 9 dec Greffier.

Succession de Daniel Murley et Ann Fitzpatrick, sa femme.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,680—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont, pour lesquelles le compte présenté par John Fitzpatrick, tuteur, Margaret Hurley et W. J. Kane, son mari, Ann Hurley et Carlie Hurley, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS.
30 nov—30—5 9dec Greffier.

Haynes & Rogers, Wm. D. Haynes et Andrew Y Rogers vs. Laura Chambers.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 22,908—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont pour lesquelles le compte présenté par James F. Hayden syndic des créanciers dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS
29nov—29—dc 4 Greffier.

Succession de Louis Guicu.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 25,175—Division A—Attendu que Mme Louise M. A. Guicu a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis Guicu; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont, pour lesquelles le premier compte présenté par Rudolph Hecht, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
29 nov—25 29—dec 4 Greffier.

Succession de Augustin Burke.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,734—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Thomas Gilmore peut obtenir sa décharge comme exécuteur testamentaire du testament de feu Augustin Burke ne serait pas accordé par le dit ont.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS.
29 nov—29 28—2 dec Greffier.

Succession de Saml L. James.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,402—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont, pour lesquelles le compte présenté par Peter James, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier
24nov—24 28—2dec.

Succession de Joseph R. Wilderman
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,502—Division B—Attendu que Sophie B. Vinet, administrateur public a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Wilderman décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS
30 nov—30—5 9 dec Greffier.

Succession de Joachim Rapp.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 25,501—Division B—Attendu que John B. Vinet, administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joachim Rapp, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
27 nov—26 dé.

Succession de Mme Hattie Longshore, veuve de Charles Thorn.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 24,432—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Noah W. Longshore, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS.
28 nov—28—3 7 dec Greffier.

Alex Kalman vs ses créanciers.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,076—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le premier compte présenté par Rudolph Hecht, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
24 nov—25 29—dec 4 Greffier.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS DE DEUX MILLIONS DISTRIBUÉS.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.
La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.
Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES.

TIRAGE COLOSSAL
— A —
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 18 DEC. 1888

GROS LOT:
$600,000

100,000 Billets à Quarante Dollars. Demi-Billet $20; Quart de Billet $10 00; Huitième de Billet $5; Vingtième de Billet $2; Quarantième de Billet $1.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$600,000, soit	$600,000
1 Lot de	200,000,	200,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
2 Lots de	25,000,	50,000
5 Lots de	10,000,	50,000
12 Lots de	5,000,	60,000
25 Lots de	2,000,	50,000
100 Lots de	500,	50,000
200 Lots de	400,	80,000
500 Lots de	200,	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de $1,000,	soit	$100,000
100 Lots de 500,		50,000
100 Lots de 400,		40,000

Trois numéros de terminaison.

99 Lots de $800,	soit	$79,200
99 Lots de $400,		39,600

Deux numéros de terminaison.

999 Lots de $200,	soit	$199,800
999 Lots de $200,		199,800

3,146 Lots ou montant à....$3,118,800

NOTE.—Les billets gagnant de gros lots n'ont pas droit à d'autres lots si leurs deux derniers chiffres sont les mêmes que ceux des billets gagnant le gros lot.
Pour les prix à payer par les Clubs, ou pour tout renseignement que l'on voudra avoir, s'adresser en ensuite.
Votre écriture devra être distincte et la signature lisible. On n'aura un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plus.
Remise par Postal Money Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Mandats courants par l'Express (à nos frais). S'adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à
la New Orleans National Bank,
New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présente des gérants Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite régularité qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne peut savoir le numéro qui tire un lot.
RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les dividendes, pendant une charte, sont supérieurs aux trois quarts des plus élevés. Notez-vous donc d'acheter aussitôt qu'une place disponible.

DENTISTES.

Extraction de dents sans douleur.
Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.
G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.
Bureau, 110 rue du Canal.
Entre St-Charles & Camp.
Venez examiner nos modèles, vous informer de nos prix et vous faire extirper un Molaire sans souffrance nouvelle supérieure.
26 août—

C. E. KELLS & M. VIET.
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 13 rue Dauphine, immédiatement après l'église formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans la bouche.
Le remord du lent art.
Vous du rabais critique.

Faites faire vos portraits
Pour les offrir comme cadeaux de fêtes
—CHEZ—
SIMON
198 rue du Canal, près du Grand Opera House et 21 rue Hôpital.
Photographies avec arrière plans foncés, Berlin, Miniatures et statuaire une spécialité. Crayons et Portraits de grandeurs naturelles à des prix très réduits.
28nov—1m dim

Nouveau Stock.
ELKIN & Cie.,
98.....Rue du Canal.....98
TAPIS,
Moquettes, Velours, Bruxelles avec Bordures, Tout Fil et Ingrain.
CENTRES ORIENTAL
De toutes les grandeurs.
RIDEAUX,
Madras, Crêtes, Bobinet, Colbert et Nottingham.
PERSIENNE
D'un genre tout à fait nouveau
Etoffes pour Meubles,
Broutelle, Ameur, Raw Silk, etc
CORTICINE,
Toile Cirée, Linoleum.
FRANGES
De tous genres.
Le tout à grandes réductions.
24 oct—1m

LES MEUBLES
Longs et Courts, Grands et Petits sont une source d'Economie. Vous les trouverez
—CHEZ—
W. G. TEBAULT,
37, 39 ET 41 RUE ROYALE, N. O.
La Maison où l'on vend le Meilleur Marché dans le Sud.
30 déc—1 an. Dim. Mer Vet C

LA PLUS GRANDE MAISON DU SUD.
LEON GODCHAUX.
VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS,
VÊTEMENTS SUR MESURE,
CHEMISERIE, CHAPELLERIE,
BONNETERIE, ARTICLES DE VOYAGE,
81, 83 et 85 rue du Canal. Nlle-Orléans.
23déc—1 an dim mer ven

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR
Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc.,
Seront fournis et exécutés dans tous les genres de travail artistique désirables, dans un court délai et aux prix les plus raisonnables.
FRANTZ & OPITZ,
HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE
Montres,
Pendules,
Argenterie,
Bijouterie,
Diamants,
Jumelles, Etc., Etc.
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
1er sept—1an

Téléphone 1146. STABLISHED 1870. P. O. Box 2666.
A. W. MOFFETT.
Chantier de bois et moulin à raboter.
Coin des rues St. Louis et Franklin.
Vend du bois d'orge et de pin pour charpente, fini et non travaillé, bois pour plancher, plafond et lambris, bardeaux, bois de fente, noyer, peuplier, pin blanc et cèdre.
Manufacture de moulures spécialité.
28 sept—1 an

Compagnie d'Assurances du Sud
— DE LA —
NOUVELLE-ORLEANS.
54.....RUE DU CAMP.....54
DATE DE L'ORGANISATION, NOVEMBRE 1882.

Montant des pertes payées.....	$750,000
Dividendes payés.....	44 pour cent
Capital-actions payé.....	$200,000
Actif.....	460,000

Assurances de Feu, de Rivières et de Mer.
L'actif de cette Compagnie, qui est immédiatement réalisable, assure toutes les garanties désirables. Comme la Compagnie est entièrement LOUISIANAISE, la Direction sollicite tout particulièrement le patronage de la ville et de l'Etat.
ERNEST MILTENBERGER, Président. H. GALLY Vice Président
23 nov—1m SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL, AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - $1,427,290.
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi qu'en font les compagnies locales.
—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—
Newton Buckner, Chairman; Rodolph Wuestc, A. Delvaille, Jno. W. Labouisse.
HENRY N. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
12 nov.'88—1an

The American Insurance
Adjustment Company--Limited.
Chambre 6, Meyer Building, coin des rues Baronne et Union.
Président, CHAS. A. LAROQUE TURGEAU. Vice-Président S. H. SELIGMAN. Secrétaire E. F. MEUNIER
Trésorier F. A. GODEFROY.
Conseil d'Administration.
Hy. Forschler, C. A. Laroque Turgeau, S. H. Seligman, F. A. Godefroy, P. Surgi.
La susdite association étant la première et la seule de son genre dans cette communauté, nous désirons signaler à l'attention publique son importance et les avantages qu'elle donne dans les cas d'incendies ou de dommages.
1° En payant une faible commission sur les primes versées pour des assurances, l'assuré devient souscripteur de la compagnie.
2° Le membre en cas de perte, a droit aux services de la compagnie:
a. Pour le règlement de sa réclamation.
b. Dans les estimations faites par des experts, prisons et constatants.
c. Dans les réclamations de toutes les pertes nécessitées à la dédommagement des pertes.
Il a, en outre, droit à toutes informations relatives à l'assurance et reçoit tout l'appui dont il peut avoir besoin pour qu'il soit fait droit à sa réclamation de perte ou de dommages, fondée sur sa police à un encourir de frais supplémentaires.
La modicité du paiement à faire doit gagner à la compagnie l'encouragement de l'homme d'affaires, car bien des difficultés lui sont épargnées pour le règlement de ses pertes: la compagnie s'impose le devoir de tout faire pour qu'il obtienne, conformément à sa police, paiement équitable et complet de la perte subie. 4 nov—

NOUVEAU STOCK.
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils.
28 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIREE, LINOLEUM.
Rideaux
Guipure, Nottingham Madras Tarcoma
RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nouvelles.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et 4/2 Blos tout Blancs 6 sept—1an

C. F. SCHUMACHER,
Fabricant de bottes et johnnemoreux,
Vient de transférer son magasin du No 311 de la rue Decatur, entre Quartier et Hôpital, au No 45 de la rue Royale.
Bottes et chaussures courses et vissées, pour hommes. Magasin et faites sur commande.
25 nov—1m

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.
Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.
Abonnement: $2 50 par an.
Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.
Bureau: 103 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne
Lécuyer—

NOUVEAU STOCK.
R. N. OGDEN,
AVOCAT,
31 RUE CARONDELET.
14 nov—1m

EUGÈNE BRAQUET
Successeur de Pierre Dufort,
Entrepreneur de Pompes funèbres
249.....Rue Royale.....249
Téléphone 710. 1m—1an

CHEMISIER PARISIEN
E. RIGAUT,
Cesser des premières maisons de Paris
448 Sixth Avenue, New York.
Sur mesure, 6 chemises Wamsutta, $9.
Réparation soin, devants, manchettes.
Spécialité de chemises, caleçons, bots pour familles.
1er sept—1 an—Dim Mar Jeu.

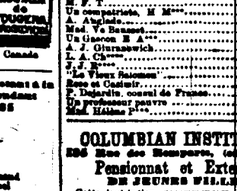

Préférée France aux Etats-Unis, Canada Antigone et servé d'avance.

Liste des lettres étrangères restant à la poste de la Nlle Orléans pendant la semaine décédée le 25 novembre 1888.
LISTE DU DAMES.
Pipagiel Yve Mme
LISTE DES HOMMES.
Ave M. Geiler Joseph, Smith Théo, Gérd Ferdinand, Rando Michel, Wateller A.
G. W. HOTT, Maître de Poste.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Henry D. Ogden vs. Mlle Aimée Vignié.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 24,056.—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 décembre 1888, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:
1° Cinq lots de terre, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No 25 borné par les rues Général Scott, Millaudon, Wall et Esther, désignés par les Nos 6, 7, 10, 11 et 12 et mesurant comme suit: Lots 6 et 7 chacun vingt-huit pieds [28] huit pouces [8] de face sur la rue Millaudon sur cent pieds [100] de profondeur, et les lots 10, 11 et 12 chacun vingt-huit pieds [28] huit pouces [8] de face à la rue Général Scott sur cent pieds [100] de profondeur.
2° Six lots de terre dans le même district, dans l'Ilet No 26 borné par les rues Millaudon, Clinton, Wall et Esther, désignés par les Nos 5 à 8 inclusivement et 14 et 15, et mesurant comme suit: les lots 5 6, 7 8, chacun trente pieds [30] de face à la rue Esther sur cent quarante deux pieds [142] huit pouces [8] et six lignes [6] de profondeur.
3° Une lots de terre dans le même district, dans l'Ilet No 254, bornés par les rues Washington, Cohn, Short et Huitième, désignés par les Nos 3 à 12, individuellement, et 24, et mesurant comme suit: lots 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 chacun trente pieds [30] de face à la rue Washington sur cent sept pieds [107] six pouces [6] de profondeur, les lots 11 et 12 chacun trente pieds [30] de face à la rue Huitième sur cent cinquante pieds [150] de profondeur, et le lot 24 trente pieds [30] de face à la rue Cohn sur cent cinquante pieds [150] de profondeur.
Toutes ces propriétés ont été acquises par le défendeur comme légitaire universelle de la succession de Mme Anaïs Fortier. No 23,652 d'après un jugement de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, rendu et signé le 2 avril 1888.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Au comptant un montant suffisant pour payer le réclamation du demandeur la somme de quatre cent vingt-six dollars, montant privilégié sur le sieur Lavre dès pour cent d'intérêt à partir de 1er février 1881, et une autre somme de neuf cent vingt quatre dollars le montant de la contribution sur les dites actions du fisc national, avec intérêt à 8 pour cent par an sur $142 00, à partir du 1er décembre 1882, et avec 8 pour cent d'intérêt par an sur $142 00, à partir du 1er décembre 1883 et avec 8 pour cent d'intérêt par an sur $142 00, à partir du 1er décembre 1884, et avec 8 pour cent d'intérêt par an sur $142 00, à partir du 1er décembre 1885, et avec 8 pour cent d'intérêt par an sur $142 00, à partir du 1er décembre 1886, et avec 8 pour cent d'intérêt par an sur $142 00, à partir du 1er décembre 1887, et avec 8 pour cent d'intérêt par an sur $142 00, à partir du 1er décembre 1888, ainsi que les frais et charges de l'affaire le tout, les taxes d'Etat et de ville dans l'année courante, et les frais de la vente de la dite propriété. L'acquéreur assumera le reste de la dite dette, capital hypothécaire qui n'est pas exigible, mais qui doit être payé en la manière de la charte et loi de la Banque des Citoyens de la Louisiane, à savoir: La somme de cinq mille trois cent quatre-vingt-seize dollars, et l'acquéreur devra assumer toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane en vertu de la charte et loi, et le reste du prix de l'adjudication, s'il y a, comptant.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26 nov—26—déc 3 10 17 24 29

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de Shérif et Syndic.
D'une Plantation de valeur dans la Paroisse Terrebonne, connue comme une Plantation Evergreen.
Comprenant la résidence, cuisine et dépendances, sucrerie, cabanes, machines, installations, mulets, bêtes à cornes, wagons, charrettes, charrues et tous les ustensiles de la ferme, etc.
A des conditions faciles.
Dans l'affaire de H. Groebel & Co. vs. leurs créanciers.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 19,625.—En vertu d'un ordre de vente en date du 14 novembre 1888, lancé dans l'affaire ci-dessus par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans et adressé à Charles W. Drown, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans, et à Olivier Marionneaux, syndic des créanciers de Henry Groebel & Co. et de Hen